



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération portant sur

LA CRÉATION ET ADHÉSION DE LA CCI NICE CÔTE D'AZUR, EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR ET MEMBRE DES INSTANCES DIRIGEANTES, À L'ASSOCIATION LOI 1901 AYANT POUR TITRE : « CLUB CROISIÈRE CÔTE D'AZUR »

Séance de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2021

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1^{er} Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BOVIS Jessica, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

33 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs, CASALS Jean, EBEL Jean-Marie, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, DAUFES Eric, HOELLARD Michèle, MARTINON Martine, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques.**

Madame et Monsieur, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**

EN VISIOCONFERENCE

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région - Tutelle des réseaux consulaires au sein de la **DREETS**

Monsieur Christian KLEBERT - Chargé de mission Economie Emploi - représentant **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Yvan ODDO - Chargé de mission au service des Affaires économiques - représentant Monsieur Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**



Madame et Monsieur, CASTELLANI Maryse, FOURQUIN Frédéric, **Membres Élus.**

Madame et Messieurs, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, AJOURY Noël, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BOISSE Jean-Christophe, DELAUNAY Bernard, GOLDNADEL Franck, LAPIERRE Nathalie, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**

EXCUSÉS

Monsieur PAUL Fabien - Secrétaire, **Membre du Bureau**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, LONDEIX Laurent, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Monsieur MATOUT Jean-Louis, **Membres Associés.**

Messieurs, BORGHESE Benoît, FLAMAND Pascal, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur, GUTTADORO Jean-François, **Commissaire aux Comptes**

ABSENTS

Mesdames et Messieurs, CHALEIL Laurence, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, LAVANDET Frédéric, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PLUMION Nicolas, Puy Michel, RASPOR Marc, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



CONTEXTE :

La mission du French Riviera Cruise Club, créé en 2007 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, du Comité Régional du Tourisme et des villes de Cannes, Nice et Villefranche-Sur-Mer, est de construire, avec l'ensemble des acteurs de la filière du tourisme de croisière, une démarche pro-active et coordonnée en vue d'accompagner le développement d'un secteur d'activité en pleine croissance dans une démarche responsable, vertueuse à la fois pour l'environnement et l'économie du territoire azuréen.

Son action se décline en 5 axes :

- Favoriser une filière Croisière vertueuse en matière d'impact environnemental, valoriser ses progrès et améliorer son image.
 - accompagner le développement de séjours Pré/Post Croisière et excursions à moindre impact,
 - communiquer sur les nouvelles normes et encourager la transition environnementale des compagnies de croisière (ex : faire adopter la « charte environnementale » initiée à Cannes par l'ensemble du territoire azuréen).
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les compagnies, passagers et personnels de bord.
 - faciliter l'acheminement des passagers « tête de ligne » en améliorant, notamment, la collaboration avec l'aéroport Nice Côte d'Azur et autorités ferroviaires,
 - améliorer la qualité de l'accueil des croisiéristes : impliquer les professionnels du tourisme dans les démarches qualité, et accompagner la mise en place de prestations d'informations touristiques adaptées aux différentes typologies de clientèle e.
- Promouvoir la destination Côte d'Azur au niveau national et international en collaboration avec le CRT et les différents offices de tourisme des membres fondateurs.
 - mettre en œuvre une politique de promotion sur de nouveaux marchés en BtoB et BtoC,
 - poursuivre la représentation de la destination lors d'évènements spécifiques (salons Seatrade Europe et Miami notamment),
 - proposer des Webinaires pour promouvoir la destination à l'usage des agences de voyage nationales et internationales,
 - accompagner la mise en place d'Eductours dédiés aux armateurs et équipages, à la presse spécialisée, influenceurs réseaux, agences de voyages.
- Accompagner la valorisation de l'industrie de la croisière auprès de différentes instances maritimes : Cruiselab, French Med Ports, etc.



- Observer, évaluer la filière
 - veiller sur les tendances du marché,
 - mener des études sur la base de Datas pertinentes,
 - évaluer les retombées économiques directes, indirectes et induites (recettes et emplois) de la croisière.

A la suite du choc provoqué par la crise sanitaire, le French Riviera Cruise Club qui n'avait, jusqu'alors, pas de personnalité morale et juridique, souhaite se structurer en Association Loi 1901 et impliquer la CCI Nice Côte d'Azur en tant que membre fondateur et membre des instances dirigeantes.

Cette structuration permettra d'asseoir ce projet collectif en impliquant l'ensemble des acteurs public et privés de l'écosystème de la croisière en optimisant ainsi la mise en commun des savoir-faire, des moyens financiers et des compétences.

La mission du Club aura une dimension d'intérêt général au bénéfique du dynamisme économique du territoire azuréen.

Depuis sa création, le French Riviera Cruise Club travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la croisière pour développer un tourisme de croisière durable et responsable et favoriser ainsi son acceptabilité sociétale.

Le Club Croisière s'est fixé les objectifs prioritaires ci-dessous pour les prochaines années :

- être en mesure, dès 2022, d'accueillir les touristes de croisière dans les meilleures conditions d'hospitalité et dans le respect des protocoles sanitaires,
- développer les croisières têtes de ligne qui génèrent des retombées économiques beaucoup plus conséquentes que les croisières en transit,
- poursuivre le développement d'offres touristiques, excursions et séjours pré/post croisière, haut de gamme, responsables et expérientielles,
- renforcer la promotion de la destination Côte d'Azur en collaboration avec le CRT et les différents offices de tourisme,
- prendre le lead pour la mise en place et la coordination d'une nouvelle phase du Contrat de filière Tourisme de Croisière avec la Région Sud,
- favoriser l'acceptation sociétale de la croisière.

VU

- L'avis favorable du Bureau du 1er février 2021 pour le soutien de la CCINCA au nouveau projet FRCC et l'autorisation du Président à signer les statuts de l'association Loi 1901 ;
- L'avis favorable du Bureau du 5 juillet 2021 pour la désignation par la CCINCA de M. Michel CHEVILLON, en sa qualité d' élu au tourisme au sein de la CCINCA, pour représenter la CCI Nice Côte d'Azur dans cette nouvelle entité extérieure.



CONSIDERANT

Que l'objectif et les actions de Club Croisière Côte d'Azur correspondent aux activités que la CCI Nice Côte d'Azur souhaite voir se développer en matière d'attractivité et de rayonnement international,

DECIDE

Dans ce contexte, Les membres élus de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité

- l'adhésion de la CCINCA en tant que membre fondateur et membre des instances dirigeantes du Club Croisière Côte d'Azur.

Et en conséquence,

- d'autoriser le Président SAVARINO, en tant que représentant légal de la CCINCA, à signer les statuts et règlement intérieur du Club Croisière Côte d'Azur et à accomplir l'ensemble des actes nécessaires pour formaliser cette adhésion de la CCINCA à ce Club.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57
Votants : 33 (quorum : 29, atteint),
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 33

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 5 juillet 2021

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO